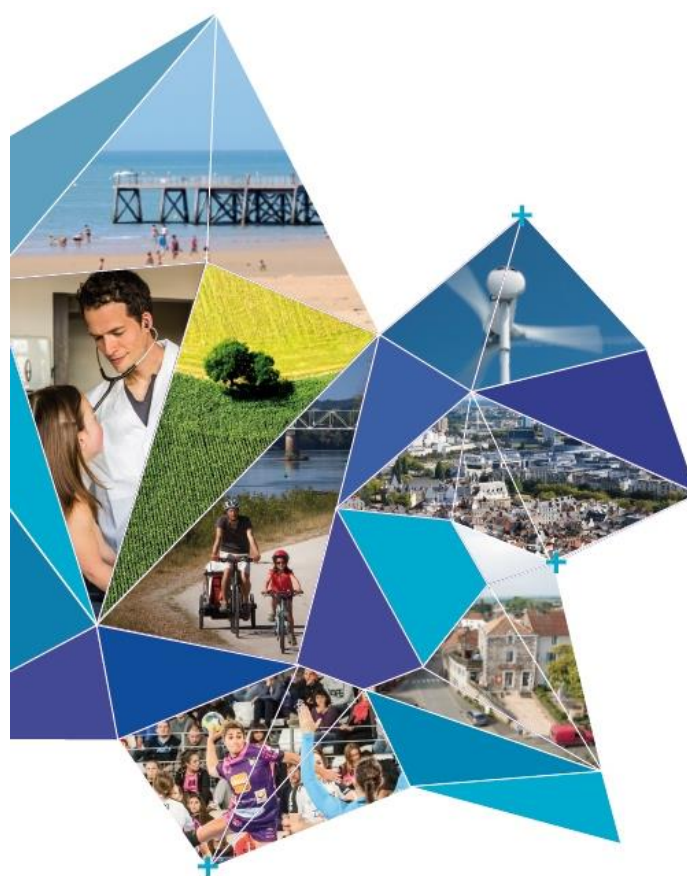


Le 14 mars 2018

CONTRACTUALISATION

**La Région signe le Contrat Territoires-Région 2020  
de la Communauté de communes  
du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois  
1 858 000 € pour accompagner les projets du territoire**



1

① Communiqué de presse ..... p.2  
② Focus projet : visite de l'école Françoise Dolto, à Missillac. .... p.3  
③ Le territoire : CC de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois. .... p.4  
④ En savoir plus sur le CTR 2020 ..... p.5  
⑤ Chiffres clés | Zoom sur le Pacte Régional pour la Ruralité ..... p.6

**CONTACTS PRESSE**

**Nadia Hamnache** : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) – 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16

**Pauline Limouzin** : [pauline.limouzin@paysdelaloire.fr](mailto:pauline.limouzin@paysdelaloire.fr) – 02 28 20 60 28

Le 14 mars 2018

## Communiqué de presse

### Combat pour l'équité territoriale

# La Région Pays de la Loire et la Communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois signent le Contrat Territoires-Région

Avec le Pacte régional pour la ruralité adopté le 23 juin 2016, la Région s'est engagée dans un combat pour l'équité territoriale. A cet effet, elle s'est notamment dotée d'une nouvelle politique territoriale avec la création du Contrat Territoires-Région (CTR) 2020 et du Contrat de Développement Métropolitain. Développé en concertation avec les élus, le CTR 2020 permet aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) d'accompagner les territoires dans leur développement et leurs mutations. Maurice Perrion, Vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des territoires a signé le CTR 2020 avec la Communauté de communes (CC) du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois doté de 1 858 000 €.

« Face au risque d'une région à 2 vitesses, la Région des Pays de la Loire se mobilise pour l'équilibre et le développement des territoires. La nouvelle contractualisation vient compléter les actions déjà engagées sur nos territoires avec le pacte régional pour la ruralité ou le plan santé. Notre politique contractuelle est avant tout guidée par la confiance que nous portons aux élus locaux qui sont les mieux à même de faire vivre et grandir leurs territoires. Nous serons donc à leurs côtés au quotidien car s'ils ont besoin d'un soutien financier important, ils demandent aussi qu'on les aide à monter les dossiers et à trouver les meilleurs financements. » souligne Maurice Perrion, Vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des territoires.

**Le CTR 2020 est une nouvelle politique bâtie sur 3 principes : l'équité**, la Région aide chaque territoire selon ses besoins, ses spécificités et en apportant une attention particulière aux plus fragiles ; **la proximité**, la Région fait le choix de contractualiser au niveau des intercommunalités ; **la liberté**, la nouvelle contractualisation permet aux élus locaux de proposer des projets pendant toute la durée du contrat et d'en définir les thématiques prioritaires selon les besoins de leurs territoires. La nouvelle politique propose deux types de contrats différenciés et un accompagnement sur-mesure des territoires qui repose sur des modalités de calcul des dotations repensées. Les critères, jusqu'alors fonction du nombre d'habitants, sont plus justes et prennent en compte la densité et le potentiel financier des territoires pour mieux refléter leur réalité démographique et financière. La Région proposera ainsi un accompagnement renforcé aux territoires les plus fragiles.

Pour le **Contrat Territoires-Région 2020** signé avec la **CC du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois**, chef de file du contrat, la dotation de la Région s'élève à **1 858 000 €**. A travers ce contrat, la CC du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois souhaite engager des projets sur 5 thématiques :

- **Encourager le développement économique et la création d'emplois pérennes avec :**
  - La création des outils de promotion et de développement économique du territoire.
  - La construction d'un bâtiment locatif d'accueil d'entreprises artisanales.
  - Des actions de redynamisation commerciale dans les centres-villes.
  
- **Disposer de services performants et de proximité en adéquation avec les besoins actuels et futurs de la population :**
  - Construction d'une école de musique intercommunale.
  - Réhabilitation de la piscine intercommunale de plein air à Guenrouët.
  - Réalisation d'un espace dédié aux enfants et adolescents à Crossac, à Pont-Château et à Saint-Gildas-des-Bois.
  - Aménagement du centre-bourg à Drefféac et à Sévérac.
  - Réhabilitation et extension de l'école à Missillac, à Sainte-Anne-sur-Brivet et à Sainte-Reine-de-Bretagne.
  
- **Développer et maintenir une offre de logement accessible et de qualité :**
  - Mise en place d'un programme d'intérêt général sur la précarité énergétique.
  - Travaux de rénovation thermique de logements locatifs communaux à Crossac.
  
- **Conjuguer le développement du territoire et la préservation de l'environnement :**
  - Réhabilitation de la déchetterie intercommunale de Pont-Château.
  - Diagnostic et travaux de rénovation énergétique sur des bâtiments publics à Crossac, Guenrouët, Missillac et Sévérac.
  - Diagnostic et élaboration du PCAET à l'échelle intercommunale.
  - Acquisition de véhicules électriques pour les services techniques municipaux à Missillac suite au déploiement par le SYDELA de bornes de recharge électrique dans la commune.
  
- **Favoriser et encourager la cohésion sociale :**
  - Aménagement d'un boulodrome à Missillac.
  - Création d'un espace de vie sociale à destination des jeunes et des personnes en difficulté à Pont-Château.

### Focus projet : visite de l'école Françoise Dolto, à Missillac

Dans le cadre du CTR 2020, l'école Françoise Dolto de Missillac bénéficie d'un financement régional pour la création d'une extension du bâtiment déjà existant. Il s'agit de créer un pôle dédié à l'enfance comprenant l'école agrandie de 1 115 m<sup>2</sup> (11 salles de classe, bureaux, locaux techniques), l'accueil périscolaire, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED). A terme, les modulaires actuellement utilisés auront d'autres fonctions.

**Le programme de travaux d'un montant estimé à 2 816 915 € sera accompagné par un financement de la Région des Pays de la Loire d'un montant de 100 000 €, dans le cadre du CTR 2020.**



## La CC du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

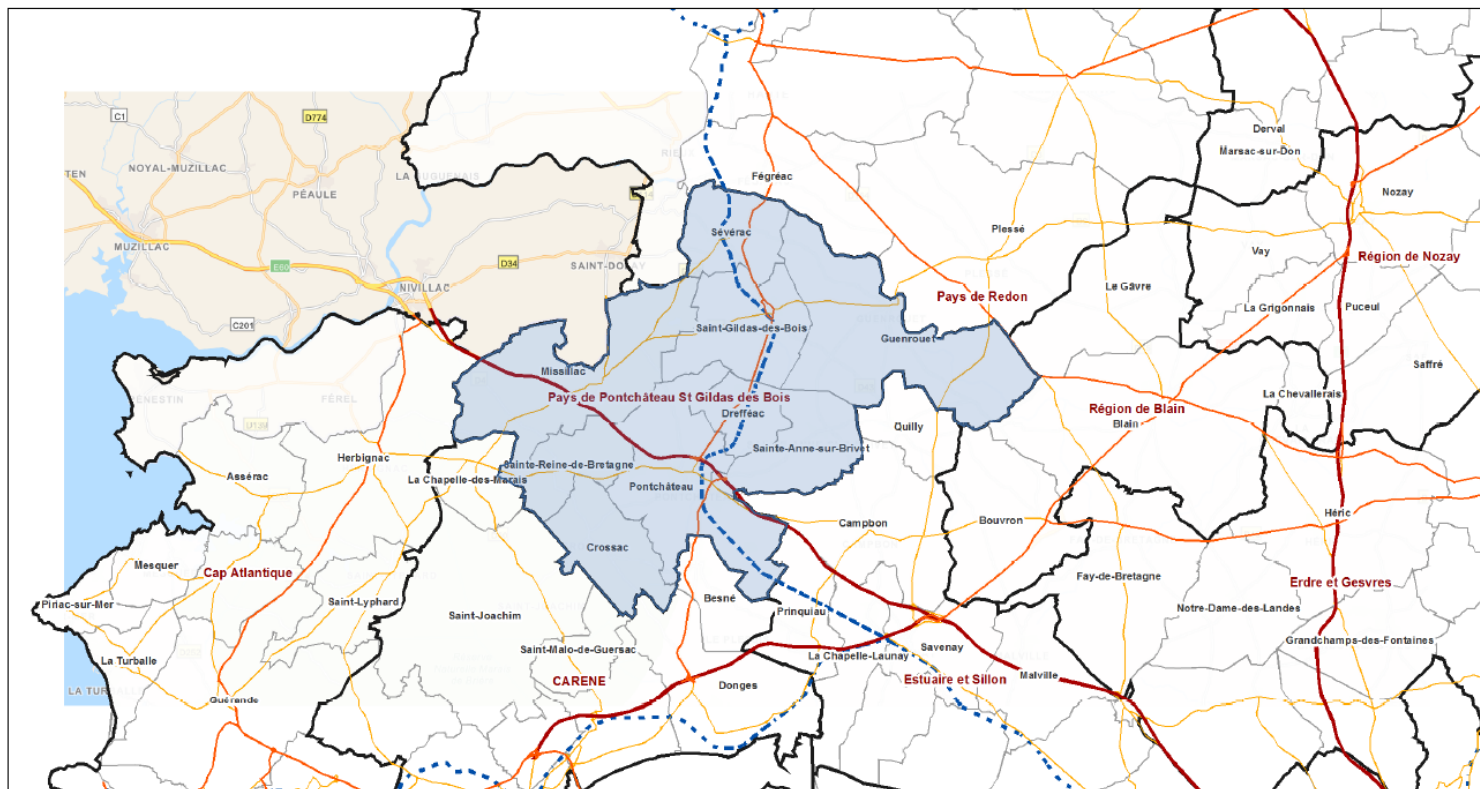
La Communauté : 9 communes

33 734 habitants

Présidente : Véronique Moyon



### PAYS DE PONTCHÂTEAU ST GILDAS DES BOIS



16/02/2018 à 09:22:06

■ EPCI\_Résultat du widget Requête  
 Base EPCI2018  
— Reseau\_routier\_2017  
— Type autoroutier  
— Liaison principale  
— Autres liaisons  
- - - Lignes ferroviaires TER  
 Communes 2018  
■ Etiquettes EPCI2018

1:288,895

0 2.75 5.5 11 mi  
0 5 10 20 km

## En savoir plus sur le Contrat Territoires-Région (CTR) 2020

- **Périmètre et chef de file du contrat**

La contractualisation se fait à l'échelle des EPCI issus des recompositions territoriales et éventuellement avec le Pays ou PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) en cas d'accord unanime des EPCI membres. **Les EPCI sont désignés comme chefs de file et responsables de la coordination des projets.**

- **Dotations**

Une dotation est calculée pour chaque EPCI. Elle est fixe sur la durée du contrat et établie au prorata de la durée réelle du contrat à compter de la date d'échéance du dispositif précédent (au plus tôt au 1<sup>er</sup> janvier 2017), et jusqu'au 31 décembre 2020.

Cette dotation est composée d'une **dotations de base** calculée selon deux critères :

- **La densité** démographique (*source : population municipale INSEE 2016 + superficie IGN*).
- **Le potentiel financier par habitant** calculé à l'échelle des EPCI.

Elle est complétée par des bonifications qui prennent en compte des spécificités territoriales :

- une bonification pour les **polarités ou centralités** établie notamment sur la base des critères INSEE 2014.
- des bonifications pour les territoires **littoraux et insulaires** (non cumulatives).
- une bonification pour les territoires couverts par le **label Patrimoine UNESCO**.

- **Période**

Mise en œuvre du CTR 2020 à l'expiration de l'ancien contrat régional (NCR) et jusqu'au 31 décembre 2020

- **Contenu du contrat**

L'élaboration du contrat se fera sur la base d'une stratégie et de thématiques prioritaires définies par les élus locaux. Il comprend **obligatoirement un axe sur la transition énergétique qui doit s'appuyer sur au moins l'un des 5 leviers de la feuille de route régionale** (représentant au moins 10% de la dotation du CTR). **Les projets pourront concerner notamment les zones d'activités, les équipements sportifs, les structures d'accueil à la petite enfance.** La programmation et la sélection des projets se font tout au long de la durée des contrats, sans obligation d'une liste de projets arrêtée dès la signature. L'instruction technique préalable est concertée avec les territoires et les différentes directions de la Région pour la cohérence des financements régionaux.

- **Bénéficiaires**

**Maîtres d'ouvrage publics** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale, commune, Syndicat mixte, groupement d'intérêt public, établissement public.

**Maîtres d'ouvrage privés** : association, entreprise publique locale (Société d'Economie Mixte, Société Publique Locale etc...) et Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré, et les entreprises si les projets sont relatifs à la transition énergétique ou cofinancés par le programme Leader.



## Chiffres clés de la contractualisation

### En Pays de la Loire :

- **68** Communautés de communes et d'agglomération,
- **2** Communautés urbaines : Angers et Le Mans
- **1** Métropole : Nantes
- **1** Commune insulaire : l'île d'Yeu

### 2 types de contrats 2017-2020

- **CTR 2020** pour les 68 Communautés de communes et d'agglomération et 1 commune insulaire : **150 M€**
- **CDM** pour la Métropole de Nantes et les Communautés urbaines d'Angers et de Le Mans : **30 M€** auxquels pourraient s'ajouter **60 M€ de Fonds européens**.

**25 M€ pour le Fonds Régional de Développement des Communes dans le cadre du pacte régional pour la ruralité**



## Zoom sur le Pacte régional pour la ruralité

Adopté le 23 juin 2016, après une large concertation auprès des élus et acteurs locaux et des habitants des territoires ruraux, le pacte régional pour la ruralité a posé les piliers du renforcement de l'équilibre territorial en Pays de la Loire avec un programme offensif de 8 enjeux et 37 mesures. Après 1 an de mise en œuvre, 100 % des mesures ont été engagées et d'ores et déjà 2/3 sont totalement opérationnelles. Les mesures concernent les enjeux les plus importants auxquels sont confrontés les territoires : numérique, offre de santé, transports, commerces de proximité, écoles... **Le Fonds régional de développement des communes (FRDC) et le Fonds Ecoles** sont deux mesures phares du Pacte régional pour la ruralité. Doté annuellement de 5 M€, le FRDC est destiné aux communes de moins de 5 000 habitants pour accompagner leurs investissements en matière d'équipements de proximité. Il a été complété de 6 M€ supplémentaires, via un Fonds Ecoles, pour des investissements liés aux bâtiments scolaires dans ces communes durant les années 2016 et 2017 et de 1M€ pour 2018.

Depuis leur mise en œuvre, 423 communes ont été accompagnées par la Région dans le cadre de ces dispositifs pour un budget de 16,13 M€ soit près de 30 % des communes ligériennes de moins de 5 000 habitants.

Sur le territoire de la CC du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, les communes de Sainte-Reine-de-Bretagne et Sainte-Anne-sur-Brivet ont bénéficié du **FRDC** :

- Sainte-Reine-de-Bretagne : 50 000 € pour financer les travaux de restructuration et d'extension de la mairie
- Sainte-Anne-sur-Brivet : 50 000 € pour la rénovation et l'extension de la salle polyvalente

Les communes de Crossac et Saint-Gildas-des-Bois ont bénéficié du **Fonds Ecoles** :

- Crossac : 28 300 € pour financer les travaux d'accessibilité et de rénovation thermique du bâtiment de l'école et l'aménagement de la cour (pose de jeux pour les maternelles)
- Saint-Gildas-des-Bois : 20 680 € pour la réhabilitation du groupe scolaire Robert Doisneau